

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

Électricité

Les tarifs réglementés de l'électricité ont augmenté de 5,6% le 1er juin. C'est la huitième hausse en dix ans, période au cours de laquelle les tarifs ont augmenté de 50%.

Qui osera désormais affirmer que la concurrence est bienfaisante, parce qu'elle fait baisser les coûts ? Pour cacher la faillite du dogme libéral les médias affirment que les hausses de tarifs sont dues à l'augmentation des taxes. Simpliste, cette explication omet les effets de la casse du monopole de production et de fourniture de l'électricité, qui fonctionnait à la satisfaction générale et assurait des prix bas.

Sous la pression de l'Union européenne, on a scindé les activités de production, de gestion et de fourniture et créé des « fournisseurs alternatifs » qui achètent sur le marché ou en bourse et qui vendent de l'électricité qu'ils ne produisent pas – mais la loi NOME de 2010 oblige EDF à mettre à la disposition des sociétés privées un quart de sa production nucléaire !

Comme les « fournisseurs alternatifs » sont en difficulté malgré ces privilèges et même menacés de faillite, le gouvernement fait supporter aux usagers d'EDF le coût d'un système concurrentiel insensé.

LREM - RN

La double impuissance

Histoire

Qui était

Silhouette ?

p. 10

Idées

Les rois

excommuniés

p. 9

À paraître en juin

Cataclysme ou transition

L'écologie au pied du mur

François Gerlotto

Né en 1948, directeur de recherches en écologie marine, il a étudié 22 ans l'écologie comportementale en Afrique de l'Ouest, Caraïbe et Amérique du Sud, et coopéré avec de nombreux pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique Latine. Sa culture scientifique et son expérience directe des écosystèmes de la planète lui ont dicté l'urgence de proposer des réponses écologiques aux défis que le changement climatique, la pollution, les dynamiques démographiques, les problèmes énergétiques et alimentaires, et la biodiversité, posent à une civilisation mondiale obsédée par le profit. Peut-on encore éviter l'effondrement annoncé ? Cataclysme, ou transition ?

L'écologie doit entrer en politique. Nous sommes au pied du mur.



16 euros

Voilà soixante ans que nous savons l'écosystème affecté par les actions humaines, et vingt ans que le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) nous conjure d'entreprendre pour éviter le pire. Et nous tournons en rond, continuant à développer des activités économiques, sociales et industrielles au détriment de l'écosystème. Entretemps, le changement climatique a pris une direction connue de lui seul et les effets de la pollution sont là, catastrophiques. L'heure n'est plus aux postures idéologiques, raisons politiques, reports aux calendes grecques, ni même à l'analyse des meilleures hypothèses. Faute de pouvoir le maîtriser, il faut nous adapter à cet environnement – en sauvegardant le modèle de société auquel nous tenons. En définir critères et priorités est l'objet de cet ouvrage.

SOMMAIRE

P 1 - Cible : Électricité - P 2 : Cataclysme ou transition : L'écologie au pied du mur - P 3 : Aéroports de Paris : Mobilisation générale - Écho des blogs : La gauche, l'UE et le peuple - P 4 : Colloque : Quel travail pour une transition écologique solidaire ? - P 5 : Inde : L'hindoutva au pouvoir - P 6 - 7 : Familles politiques : Introuvable souverainisme ? - P 8 : Afrique : D'un Soudan l'autre - P 9 : Idées : Les rois excommuniés - P 10 : Histoire - Étienne de Silhouette ou l'itinéraire d'un proscrit - P 11 : - Actualités de la Nouvelle Action royaliste - P 12 : Éditorial : « La double impuissance »

Mobilisation générale

À partir du 15 juin prochain et jusqu'au 15 mars 2020, tous les citoyens pourront inscrire leur nom sur un site officiel du ministère de l'Intérieur ou dans des points d'accès en mairie, afin de soutenir le référendum d'initiative partagée (RIP) destiné à empêcher la privatisation d'Aéroports de Paris.

Non à la privatisation d'ADP ! Les aéroports doivent rester publics ! La pétition lancée en mars dernier par Coralie Delaume et David Cayla avait réuni très rapidement un nombre imposant de signatures (1). Cette réaction immédiate a été suivie par une initiative parlementaire peu banale : pendant la discussion de la loi Pacte, des députés et des sénateurs s'aperçoivent qu'ils utilisent les mêmes arguments pour dénoncer la privatisation d'ADP. Des contacts sont alors noués entre élus de divers groupes et, le 9 avril, 218 parlementaires appartenant à onze groupes différents (Parti socialiste, Les Républicains, La France insoumise, Parti communiste,...) utilisent pour la première fois la procédure du Référendum d'initiative partagée (RIC).



Depuis la réforme constitutionnelle de 2008 et selon l'article 11 de la Constitution, la proposition de loi référendaire doit être déposée par au moins un cinquième des membres du Parlement. Si le Conseil constitutionnel valide la procédure, le ministre de l'Intérieur organise la collecte électronique des signatures de soutien. Cette collecte dure neuf mois et il faut que la proposition de loi recueille au moins un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales – soit 4 700 000 signatures. Si ces conditions sont réunies, l'Assemblée nationale et le Sénat se prononcent sur le texte, qu'elles peuvent donc enterrer. C'est seulement si la proposition de loi n'a pas été examinée au moins une fois par chacune des deux assemblées que le président de la République soumet la proposition au référendum.

Le Conseil constitutionnel ayant indiqué le 9 mai que la procédure du RIP pouvait suivre son cours, la collecte des signatures va s'ouvrir le 15 juin. Partout en France il faut se mobiliser pour obtenir un référendum permettant de faire d'ADP un service public non privatisable.

Sylvie FERNOY

(1) Près de 250 000 signatures au 1^{er} juin. On peut toujours signer : <https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-privatisation-d-a%C3%A9roports-de-paris>

La gauche, l'UE et le peuple

Les mauvais résultats des différents partis se réclamant de la gauche au scrutin européen du 26 mai en France donne lieu dans *Marianne* à deux décryptages complémentaires qui soulignent l'impasse dans laquelle elle se trouve.

Ambroise de Rancourt (1) s'interroge : « Est-il possible de porter une parole politique de gauche dans une campagne telle que les Européennes ? La question mérite d'être posée. L'Union européenne, c'est avant tout un grand marché, conçu dès les origines comme tel (...) visant à favoriser une allocation optimale des facteurs de production humains, (...) le rapprochement des législations, ce fut avant tout l'outil d'une fluidification du marché commun, puis du marché unique, permettant de mettre progressivement à bas l'interventionnisme d'États-nation (...) et les institutions communes, Commission mais aussi et surtout Cour de justice, devinrent progressivement l'outil toujours plus puissant du contrôle de la soumission des membres de l'ensemble à la doxa fédéraliste. » Toujours prisonnière ses rêves d'Internationale, « la gauche française n'a jamais voulu en prendre pleinement acte : si l'Union européenne était devenue cet ogre libre-échangiste impitoyable, c'était parce qu'on l'avait dévoyée ; parce qu'on avait trahi son idéal initial, de paix et de prospérité partagée. ». Puis il conclut : « Trop habituée à des considérations et comportements dictés par le narcissisme, la gauche française devra, tôt ou tard, regarder en face ce que sont devenus l'Union européenne, la France, et le peuple. Pas ce qu'elle voudrait qu'ils fussent : ce qu'ils sont. »



Galaad Wilgos, journaliste belge (2), cite Georges Orwell : « Quand l'extrême droite progresse chez les gens ordinaires, c'est d'abord sur elle-même que la gauche devrait s'interroger » car « rappeler les années 30 et en appeler à la société ouverte n'a jamais été une stratégie très concluante » et cela est même contre productif car « lorsque l'exploiteur voit un diable, l'exploité a tôt fait de voir dans ce dernier un camarade. ». Pour lui, « la responsabilité la plus grande de la gauche dans la montée de l'extrême-droite tient sans doute à sa déconnexion des classes populaires. La gauche se serait embourgeoisée, préférant à ces dernières (...) un agglomérat de femmes, de minorités et de jeunes selon le célèbre rapport de Terra Nova (...) de nombreuses études montrent qu'il y a une coupure entre la gauche et les catégories populaires, dont le RN devient désormais le meilleur représentant électoral ».

Loïc de BENTZMANN

(1) <https://www.marianne.net/debattons/billets/les-europeennes-la-gauche-et-le-peuple-recit-d-un-echec?>

(2) <https://www.marianne.net/debattons/idees/montee-de-l-extrême-droite-quelle-est-la-responsabilite-de-la-gauche-radical?>

Quel travail pour une transition écologique solidaire ?

Tel était le thème d'un colloque organisé fin mai par le Ceras et plusieurs associations, ONG et syndicats. Il s'agissait pour eux de poursuivre avec des experts leur réflexion menée pendant deux ans sur l'accélération des transformations sociales et technologiques qui ébranlent le monde du travail en lien avec l'urgence environnementale.

Et de trois ! Le colloque international organisé les 20, 21 et 22 mai au siège de l'Unesco à Paris à l'initiative du Ceras (1), en partenariat avec plusieurs associations, ONG et syndicats français et étrangers, sur le thème « Quel travail pour une transition écologique solidaire » est le troisième du genre. Comme ceux de 2014 qui proposait déjà de réfléchir à la manière de concilier souci des plus fragiles et préservation de la planète, et de 2017 qui invitait à repenser les inégalités face au défi écologique, il est l'aboutissement d'un processus « recherche-action » de deux ans. Tous visaient le même objectif : « *Écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres* » comme y invite le pape François dans

techniques lui accordent une certaine autonomie, d'être autonome et créatif, d'imprimer sa marque au monde, et en retour le monde prend forme humaine. Par le travail, le travailleur tisse des liens sociaux concrets dans l'entreprise, ou dans son environnement immédiat, mais aussi hors de l'entreprise, dans sa vie quotidienne. Chaque travailleur est complémentaire des autres pour faire société par des actes. Ainsi défini, le travail promeut la dignité du travailleur.

Voici dressé à grands traits ce que devrait être le cadre idéal du travail dans une société soucieuse des personnes. Or, il n'en est rien ; en a-t-il d'ailleurs un jour été autrement dans la longue histoire de l'humanité ? Dans nos sociétés modernes, le travail est en crise, impacté par

s'ajoute l'impact négatif des activités humaines sur les écosystèmes et le climat. Pour remédier à ces phénomènes, le travail doit être pensé comme le lieu privilégié où se lient la dignité de la personne humaine, les valeurs sociales et le respect de l'environnement : « *L'affinité est grande entre la dignité du travailleur et sa contribution au soin des autres ; le lien est fort entre le travail "bien fait", dont on est fier, et le temps disponible pour la relation humaine ; la corrélation est troublante, enfin, entre l'exclusion sociale et l'exposition aux risques environnementaux* », peut-on lire dans le dossier remis aux participants.

Partant de là, plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité de changer de paradigme et ont avancé plusieurs pistes pour passer à l'action. Nous ne pouvons pas les citer tous, et en retiendrons deux qui se dégagent du lot. Celle de Gaël Giraud sj, chef économiste de l'Alliance française pour le développement), d'abord, qui a évoqué la nécessité et l'urgence pour la France et l'Europe de se réindustrialiser en privilégiant ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'économie verte, sous peine d'être incapable de préserver l'emploi. Celle d'Eloi Laurent (économiste à l'OFCE), ensuite, qui a invité à parfaire l'État-Providence en y intégrant le risque écologique. Reste un point aveugle de leur réflexion : le politique.

Nicolas PALUMBO

(1) Centre de recherche et d'action sociale fondé par les jésuites en 1903 qui a pour mission d'accompagner les organisations engagées sur le champ social, de mettre en débat les questions qu'elles portent et d'en former les membres sur leur champ de compétence. C'est dans ce cadre qu'il a coordonné l'organisation du colloque.



l'encyclique de 2015, *Laudato si'*.

Cette année, la réflexion portait donc sur le travail dans la transition écologique. On définit généralement le travail comme l'acte de transformation de la nature pour la rendre utile aux besoins de l'humanité. Or, le travail est beaucoup plus que cela pour les organisateurs de cette rencontre. Par le travail, le travailleur subvient à ses besoins et à ceux de sa famille ; il permet à celui qui l'exerce de se construire, et pour peu que les

l'augmentation du chômage, le creusement des inégalités salariales entre riches et pauvres, hommes et femmes, jeunes et vieux, la détérioration de la protection sociale dans les pays qui ont la chance d'en avoir une, la dégradation des conditions de travail et de son rythme, l'individualisation des rapports sociaux, la remise en cause des instances de représentation des travailleurs, le manque de reconnaissance, et surtout l'absence de sens. A tout cela

L'hindoutva au pouvoir

Etat séculier, l'Inde est mise au défi d'une culture identitaire portée par un parti majoritaire depuis 2014 reconduit jusqu'en 2024

Le succès du Parti du peuple indien (BJP) qui obtient la majorité absolue pour la seconde fois dans l'histoire de l'Inde indépendante s'explique par une sorte de révolution intellectuelle et sociale opérée par son dirigeant actuel Narendra Modi. Lancé dans les années 80 comme un parti dont les rênes étaient tenues par une étroite élite brahmanique, le BJP fut vite confronté au problème des castes. Plutôt que de laisser les basses castes être instrumentalisées par un parti concurrent, le BJP avec Modi a réussi à cimenter une alliance entre hautes et basses castes au détriment d'un tiers : les Musulmans. Les éléments les plus défavorisés de la société indienne ont ainsi regardé en rivaux non les hautes castes mais les Musulmans qui partageaient en quelque sorte leurs discriminations. Ils ont fourni des troupes aux milices de vigilantisme hindou sur la concurrence des dieux entre temples et mosquées, sur le mariage, sur le commerce, le transport et l'abattage des vaches, animal sacré pour les hindous, déstabilisant l'économie rurale alors que celle-ci souffre de maux bien plus graves relégués au second plan. Fondés sur un profond mécontentement rural et les grèves les plus massives depuis longtemps

en janvier, les pronostics défavorables à Modi ont été grossièrement démentis. Pas tant à cause de tensions avec le Pakistan, toujours utiles en campagne électorale, mais pour des raisons intestines : parce que c'est Modi et parce que l'Inde est indienne !

Cette stratégie a été d'autant plus payante en effet que Narendra Modi est lui-même issu d'une caste intermédiaire qui, contrairement aux Dalits (« intouchables ») et aux Adivasis (« tribaux ») identifiés dès avant l'indépendance, n'a été reconnue et dotée de quotas protecteurs qu'en 1992 (15% pour les Dalits, 7% pour les Adivasis, 27% pour les autres castes en retard (OBC : *Other Backward Castes*). En 2018, le gouvernement Modi a également créé un quota de 10% pour cette fois les plus défavorisés qui n'appartiendraient pas à ces groupes, sur une base de revenus et non plus du statut héréditaire.

Ce fonctionnement extrêmement hiérarchisé permet paradoxalement de perfectionner le tissu social, la cohésion de la société indienne prise en soi à la condition évidemment que ceux qui n'appartiennent pas au corps social ainsi défini acceptent de s'y soumettre. Se soumettre ou se démettre, c'est en effet l'alternative laissée aux Musulmans qui tout en représentant 14% de la population sont pratiquement privés de toute représentation à la Chambre des députés et aux parlements régionaux. Même le parti du Congrès, le parti de Nehru, supposé défendre le sécularisme a dû afficher durant cette campagne son hindouté pour ne pas être totalement disqualifié dans ses bastions historiques d'Inde du nord. Le cas des Chrétiens (2,3%) est un peu particulier car ils sont concentrés dans des États fédérés séculiers, orientés à gauche (comme



le Kerala ou le Bengale) et par ailleurs ils se recrutent autant parmi les hautes classes (grâce aux Jésuites) que parmi les défavorisés.

L'Inde suit ainsi le modèle théorisé dans le cas d'Israël récemment déclaré comme « État-nation du peuple juif » (1). « État-nation du peuple indien », l'Hindoutva rencontre d'ailleurs la même problématique du « qui est juif ». « Qui est indien » : il est de plus en plus admis que qui que vous soyez, caste, classe ou secte, vous êtes indien en vertu des racines hindoues de l'Inde. Que l'Inde ait connu des antécédents bouddhistes ou musulmans (Moghols), soit, mais l'Inde est la seule patrie des Indiens. Il y a assimilation culturelle presque totale de l'indianisme à l'hindouisme. Comme le peuple juif n'a qu'Israël, les Japonais que le Japon, les Turcs que la Turquie. Chaque patrie, concept social, accède à l'État, concept politique, grâce à l'hégémonie « naturelle », sur plusieurs mandats électifs successifs, d'un parti structurellement majoritaire (sans être totalitaire) qui exprime et transpose cette identité profonde au sein des institutions de droit, BJP ici, Likoud là, PLD au Japon, AKP en Turquie, unifié autour d'un dirigeant charismatique (au sens de Max Weber qui parle d'« institutionnalisation du charisme ») : Modi, Netanyahu, Shinzo Abe, Erdogan.

Yves LA MARCK

(1) Voir Christophe Jaffrelot, *L'Inde de Modi. National-populisme et démocratie ethnique*, Fayard, 2019



Introuvable souverainisme

Composé par Jean-Michel Salgon, un dictionnaire des souverainismes (1) décrit avec précision les idées, les personnalités, les groupes et les partis qui, selon l'auteur, composent cette mouvance. S'il est vrai que le mot est entré dans le langage courant, le concept de « souverainisme » est problématique et certains mouvements présentés dans le dictionnaire refusent d'être définis comme souverainistes. Tel est le cas de la Nouvelle Action royaliste.

Apparu en 1997 dans le milieu gaulliste, le souverainisme est un concept importé du Québec, où il désigne le mouvement indépendantiste. D'où une première et très lourde ambiguïté : le Québec est l'une des dix provinces d'un pays placé sous l'autorité de la Couronne britannique et administré par un gouvernement fédéral ; par conséquent, le souverainisme de certains québécois vise à créer des institutions disposant de la pleine souveraineté. La France est quant à elle une nation millénaire unifiée au fil des siècles par un État souverain et le peuple français a librement adopté une Constitution qui définit précisément cette souveraineté.

C'est par des actes souverains que la France a consenti des délégations de compétences en signant les traités qui organisent l'Union européenne mais ce qu'elle a concédé peut être repris par voie législative et réglementaire dès lors que le peuple souverain en aura décidé ainsi. L'administration des Douanes peut appliquer des mesures protectionnistes, la Banque de France peut être nationalisée et quitter le Réseau européen des Banques centrales qui forme l'architecture de la Banque Centrale européenne et nous pouvons réviser l'article 55 de la Constitution afin de ne plus reconnaître la primauté des normes européennes sur le droit français. La France est une nation souveraine qui peut – et selon nous qui doit – retrouver les moyens monétaires et commerciaux dont divers

gouvernements l'ont privée. C'est une tâche qui n'est pas simple mais tout de même beaucoup moins ardue que celle qui consistait à créer des États indépendants après l'effondrement de l'Union soviétique – par exemple l'Ukraine et le Tadjikistan.

Minimalisme ?

Il est bien entendu possible de donner une définition minimale du souverainisme, comme volonté de reconquête des pouvoirs qui font défaut à la nation et comme rassemblement de tous ceux qui partagent cet objectif à droite et à gauche. Mais ce minimalisme ne fait que compliquer le problème. Il est relativement facile de mobiliser des groupes très divers pour une lutte de libération nationale contre une puissance occupante ou pour une revendication de pleine souveraineté face à un État fédéral ; il est beaucoup plus difficile de rassembler sur le seul thème de la souveraineté des personnes et des groupes dans une nation qui affirme depuis longtemps son existence historique et qui dispose de son système institutionnel.

Une nation constituée est un ensemble complexe de médiations et la souveraineté ne peut être considérée en soi. Il faut s'accorder sur la manière d'organiser la souveraineté populaire, la souveraineté nationale et la puissance souveraine de l'État. Il faut donc s'accorder sur les relations entre le pouvoir politique, la nation et l'État, ce qui met en jeu l'histoire, le peuple et la représentation du peuple. Et il faut encore s'accorder sur la manière dont on utilisera

les pouvoirs récupérés : quelle politique monétaire ? Quelle politique agricole ? Quels types d'échanges commerciaux ? Comment concevoir l'équilibre européen ? Quel jeu de la France dans le monde ? On peut « sortir des traités » et laisser le champ libre aux groupes capitalistes au mépris de la justice sociale. On peut revenir au franc et vivre dans l'obsession de l'équilibre budgétaire ou au contraire, comme nous le préconisons, nationaliser les secteurs-clés et investir massivement dans la transition énergétique...

Il est trop facile de dire qu'il faut s'entendre pour casser l'Union européenne et qu'ensuite « on verra ». Nous ne savons pas comment sera décidé le rejet et comment se produira la dislocation, ce qui rend illusoire les scénarios sur l'article 50 ou sur le « plan A/ plan B » dont on discute vivement avant de les abandonner au vu des événements ou par calcul tactique. Mais nous pouvons tenir pour assuré qu'il faudra prendre des décisions immédiates – par exemple sur le contrôle de la circulation des capitaux – qui devront former une politique cohérente et suffisamment explicite pour susciter l'adhésion populaire.

Le mythe du CNR

Il est par ailleurs illusoire d'en appeler à la formation d'un « nouveau CNR » comme si le Conseil national de la Résistance organisé par Jean Moulin avait été la simple réunion de mouvements, de syndicats et de partis en vue de la libération de la patrie. Au cours des vingt dernières années, nous avons vu fabriquer, avec les meilleures intentions du monde, un mythe du CNR qui ne remplit pas sa fonction mobilisatrice pour trois raisons :

Nous ne sommes pas dans une lutte de libération nationale impliquant l'élimination d'un ennemi physique mais dans un combat pour la destruction d'un système de trai-





tés abusivement normatifs et pour la récupération de pouvoirs concédés.

La création du CNR n'est pas le résultat d'une concertation entre les mouvements de la Résistance intérieure mais l'effet de la décision du général de Gaulle qui désigne Jean Moulin comme son représentant le 1er mai 1942 et qui le charge d'unifier les forces intérieures – ce qu'il fera en surmontant de très violents conflits (2). A partir du 3 juin 1944, le CNR est placé sous l'autorité du Gouvernement provisoire de la République française et, dans la dernière année de la guerre, les Forces Françaises de l'Intérieur sont très strictement encadrées (3). Tout le contraire d'une sympathique et fraternelle auto-organisation !

Le programme du CNR n'est pas non plus le fruit d'amicales délibérations en territoire occupé : conçu à Londres, il est déjà esquissé dans la Déclaration aux mouvements de Résistance d'avril 1942 et procède donc d'une autorité légitime appuyée par le Comité français de libération nationale qui assure la continuité quant à la légalité républicaine.

Antinomies

Hors de toute référence glorieuse, pourquoi ne pas se proposer de réunir sous l'étiquette souverainiste tous ceux qui s'opposent à l'Union européenne ? Ce serait possible si tous ces opposants partageaient une même conception de la nation française, acceptaient un compromis sur les institutions de la 5^{ème} République et manifestaient une claire volonté de rupture avec l'Union européenne dans la perspective d'une nouvelle politique écologique, économique et sociale. Tel n'est pas le cas.

Le « souverainisme » englobe deux conceptions antinomiques de

la nation. L'une, patriotique, conçoit la nation comme une collectivité de citoyens libres et égaux, définie par l'histoire et le droit d'une République une et indivisible. L'autre se situe dans la tradition d'un nationalisme xénophobe qui se fonde sur une conception ethnique de la nation, qui récusé ouvertement le droit du sol et rejette implicitement le principe d'égalité au nom d'une vision identitaire de l'appartenance : le Front national-Rassemblement national et de nombreux groupes et personnalités recensés dans le *Dictionnaire des souverainismes* sont représentatifs de cette tendance, du Club de l'Horloge à Éric Zemmour en passant par l'identitarisme catholique de Civitas.

Le « souverainisme » englobe trois conceptions antinomiques des institutions politiques : celle des défenseurs de la République gaulloise, celle de la France insoumise qui milite pour une VI^{ème} République, celle des groupes maurrassiens également recensés dans le *Dictionnaire* qui veulent en finir avec la République et la démocratie au nom d'une conception absolutiste du pouvoir souverain.

Le « souverainisme » englobe deux conceptions de l'économie et de la société. L'une, exprimée par divers mouvements gaullistes ou communistes, veut agir dans la fidélité au programme du CNR. L'autre adhère aux thématiques du libéralisme économique. Marine Le Pen refuse toute augmentation du Smic et demande la baisse des charges dans la ligne des exigences patronales ; Charles Gave, qui a financé Debout la France au début de la campagne pour les européennes, dirige un Institut des libertés qui se présente comme « le navire amiral de la pensée libérale ».

Le « souverainisme » englobe plusieurs conceptions de l'Europe. Les gaullistes font référence à « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural » mais il est rare qu'ils aient réactualisé l'idée confédérale. Divers groupes d'extrême-droite cultivent un poutinisme aussi fervent que naïf. Le Rassemblement national plaide pour une Europe des nations qui se traduit concrètement par des alliances plus ou moins bancales avec des populistes xénophobes et libéraux et des extrémistes flamands et estoniens – ceci au mépris d'une politique de l'équilibre européen qui relègue à l'arrière-plan les affinités culturelles et religieuses.

Ces oppositions frontales sur des questions cruciales montrent l'impossibilité d'un rassemblement souverainiste. Restent cependant possible des actions convergentes non-concertées pour bloquer les initiatives adverses – du Non au référendum de 2005 à la campagne contre la privatisation d'Aéroports de Paris. Le souverainisme est aujourd'hui introuvable mais une même conception des enjeux de souveraineté peut présider à des rassemblements patriotiques sur des énoncés précis comme l'a démontré la création en janvier 2019 du Collectif national pour la souveraineté et la justice sociale (4). Le souverainisme restera introuvable tant qu'il n'y aura pas une pensée cohérente de la souveraineté. Jacques Sapir est manifestement en train de l'élaborer sur la base des ouvrages qu'il a déjà publiés. Cela promet de riches débats, déjà bien amorcés (5).

Bertrand RENOUVIN

(1) Jean-Michel Salgon, *Dictionnaire des souverainismes de droite et de gauche*, Editions Perspectives libres, 2019.

(2) Cf. Daniel Cordier, *Alias Caracalla*, Gallimard, 2009.

(3) Cf. Philippe André, *La Résistance confisquée, Les délégués militaires du général de Gaulle de Londres à la Libération*, Perrin, 2013.

(4) CNSJS : <http://cnsjs.fr>

(5) Cf. Bernard Bourdin, Jacques Sapir, *Souveraineté, nation, religion – Dilemme ou réconciliation ?* Le Cerf, 2017.

D'un Soudan l'autre

Peut-on débattre de l'intervention militaire française au Mali ? Six ans après le début de la plus importante opération en Afrique post-coloniale, les chercheurs semblent avoir du mal à trouver leur voie.

A lors que la revue *Hérodote* consacrait en mars son numéro à la « géopolitique du Sahel et du Sahara » (1er trimestre 2019, n°172), *Afrique contemporaine* devait renoncer fin mars à faire paraître son numéro d'avril qui devait être consacré au Mali. Plusieurs spécialistes se retrouvaient pourtant dans les deux rédactions, notamment Marc-Antoine Pérouse de Montclos, rédacteur en chef d'*Afrique contemporaine*, expert du Nigeria à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). L'Agence Française de Développement (AFD) qui contrôle la publication aurait considéré que les critiques adressées à la politique française portaient atteinte à sa réputation.

Or ces critiques sont bien connues. Elles sont clairement exprimées dans *Hérodote* dans l'article de Pérouse de Montclos : « La politique de la France au Sahel : une vision militaire » : « *La lutte contre le terrorisme menée par la France au Sahel continue de s'appuyer sur des armées défaillantes, corrompues et très largement responsables du succès des forces djihadistes, soit activement parce que leurs exactions ont légitimé les résistances islamiques, soit passivement parce que leur absence a permis aux rebelles de gagner du terrain et de proposer leur protection à des populations démunies ou victimes de la stratégie de terre brûlée des coalitions anti-terroristes.* »

Ce qui est notoirement connu de l'armée du Nigeria, l'armée malienne n'en est certes pas exempte. L'absence sur le terrain est ainsi compensée par la montée de tous côtés de forces d'autodéfense difficilement contrôlables. Les 17 000 hommes des forces maliennes travaillent aux côtés de plusieurs forces extérieures (4500 françaises dont

2700 au Mali, 11000 des Nations Unies, 5000 du G 5 Sahel en cours de constitution, où l'on retrouve dans les deux cas une majorité de forces tchadiennes qui subissent les plus fortes pertes). Ambassadeur pour le Sahel, Jean-Marc Châtaigner reflète le souhait des autorités françaises de laisser la place à une



Les forces maliennes.

forme de sécurité collective et de se concentrer sur l'aide au développement qui traiterait des problèmes au fond. En dépit de sa force de conviction, on ne peut se départir d'un net scepticisme.

Cette internationalisation relayée par une approche régionale intégrée du conflit aboutit de surcroît à une forme de globalisation qui est fortement contestée par la majorité des chercheurs qui insistent sur les contextes locaux. Comme on avait défini dans un précédent livre blanc de la Défense un « arc de crise » allant de l'Atlantique à l'Océan indien, on a tendance à ne voir qu'un seul théâtre qui courrait des rivages de Syrte au lac Tchad et de Dakar à Djibouti.

La thèse est certes séduisante. Les récentes évolutions intervenues en Libye, en Algérie et au Soudan devraient en effet fournir des opportunités nouvelles pour un engagement commun de ces trois puissances régionales susceptibles de boucler

le périmètre concerné. Pour le reste, il convient de bien évaluer les différences plutôt que les ressemblances avec ce qui se passe en Syrie/Irak ou en Afghanistan. Aucune stratégie étatique analogue à celle de l'Iran dans le premier cas ou du Pakistan dans le second n'est à l'œuvre dans la bande sahélo-saharienne. S'agissant de Boko Haram autour du lac Tchad, on a pu parler de « djihadistes low cost » (au rabais), en tout état de cause des acteurs sociaux marginaux renvoyant à la faiblesse d'Etats défaillants. Idem pour les

Peuls qui se radicalisent ici ou là quand ils sont semi-sédentarisés comme au Nord du Burkina Faso. Le souvenir de vastes empires au XIXe siècle confrontés aux puissances coloniales (Macina, Sokoto, Bornou) ne doit pas faire illusion même s'il peut expliquer certaines frustrations actuelles, la roue ayant tourné et pas à leur avantage, y compris dans les périodes post-coloniales.

Pourquoi vouloir éluder l'interrogation : que font encore les militaires français dans cette galère ? Sans doute parce qu'elle ne comporte aucune réponse qui soit satisfaisante pour tous. Diplomates, militaires, développeurs, d'un ministère à l'autre, la réponse varie, même si le secret défense impose la réserve. On en n'est que plus démunie pour s'expliquer face aux remises en cause qui ont suivi les tensions de plus en plus vives sur place et d'abord à Bamako.

Dominique DECHERF

Les rois excommuniés

Voilà des années que François Fleutot m'avait parlé de son projet d'une grande étude sur les rois de France excommuniés. Je l'écoutais avec intérêt, sans vraiment percevoir la portée d'une telle recherche. Je pensais aux conflits d'ordre privé qui avaient pu exister en raison de problèmes matrimoniaux, où les souverains se trouvaient en contradiction avec les lois de l'Église, sans songer au véritable enjeu qu'était la relation du spirituel au temporel, avec la question de l'autonomie du pouvoir politique par rapport à une autorité à laquelle devaient être soumis des rois qui se voulaient très chrétiens. Du coup, l'affaire prenait une ampleur considérable et c'est toute l'histoire de la France monarchique qui se trouvait convoquée dans sa complexité. Je constate, maintenant que l'enquête a été réalisée et se traduit par un gros volume, que l'intuition initiale était géniale. Essayons d'en rendre compte succinctement, car il est impossible de reprendre l'analyse au long des siècles de ce conflit perpétuel qui a opposé les papes et les rois, démentant la formule habituelle de l'alliance du sabre et du goupillon.

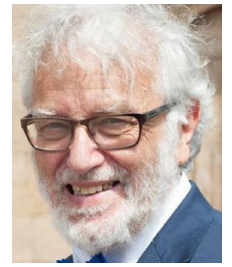
Prenons l'exemple caractéristique de « Louis IX le prudhomme » dont la sainteté a été rapidement reconnue par l'Église, alors qu'il n'a jamais cessé de veil-



ler jalousement à ses prérogatives royales : « *Le roi de France est empereur dans son royaume, car il ne se reconnaît pas de supérieur en matière temporelle.* » Cette formule d'un juriste médiéval nous dit tout du fond du problème. François Fleutot peut ainsi commenter : « *La France capétienne n'a jamais reconnu une quelconque vassalité temporelle envers le Saint-Siège. Du début à la fin des règnes (987-1848), les rois ont refusé toute allégeance à une puissance extérieure ce qui n'est pas le cas de nombreux pays qui sont feudataires du Saint-Siège comme l'Angleterre, la Sicile, l'Aragon, Malte et bien sûr le Saint-Empire romain germanique dont l'empereur ne tient son pouvoir que de son élection par les oligarchies allemandes (civile et religieuse), de son élection comme roi de Rome (tradition carolingienne) et de sa reconnaissance par le Pape qui le couronne.* » Certes, Saint Louis ne fait pas partie des 16 rois capétiens qui subirent les foudres de l'excommunication. Cela ne l'empêcha pas de s'opposer à plusieurs reprises à la papauté avec beaucoup de vigueur.

Bien plus, avec Saint Louis s'amorce une évolution

décisive, qui amènera la monarchie à ne plus tenir son existence de l'autorité religieuse mais de la sienne propre. La cérémonie du sacre à Reims dont l'importance est capitale ne sera plus fondatrice ou créatrice du pouvoir. Si elle demeure un passage obligé, ce n'est pas elle qui confère au roi sa légitimité. Il est donc inconcevable en France



de s'incliner devant la théorie de certains théologiens qui sont parfois de premier ordre comme Bellarmin de reconnaître au successeur de Pierre une autorité d'ordre supérieur qui vaudrait aussi dans l'ordre politique et qui lui donnerait la possibilité de défaire des rois. Depuis les origines de la monarchie française, c'est une certitude qui explique comment les conflits avec Rome seront constants et parfois d'une extrême violence. L'exemple le plus célèbre d'une telle violence demeure l'attentat d'Anagni.

Cependant, plus déterminante encore apparaît l'affaire de la « pragmatique sanction » sous Charles VII le victorieux, celui qui battit définitivement les Anglais au terme de la guerre de Cent ans. Cet édit royal publié à Bourges et enregistré par le Parlement de Paris le 13 juillet 1439 constitue une véritable loi d'État, qui dispute à Rome une large partie de ses prérogatives sur la France. En même temps, Charles VII défend le Pape contre sa mise en accusation par le concile de Bâle. La querelle est d'importance puisqu'il s'agit de déterminer si l'autorité d'un concile est supérieure à celle du Pape. On peut noter ici que la pente gallicane qui va être celle de l'Église de France conduira à des thèses assez proches de celle-là. L'opposition à la notion d'infailibilité pontificale y est notoire. Il est vrai qu'elle ne sera officiellement proclamée qu'à la fin du XIX^e siècle. Il n'empêche que le désaccord manifesté indique qu'il peut y avoir parfois des implications doctrinales lorsqu'on fait le partage de ce qui revient à la cité des hommes et à la cité de Dieu.

C'est sous le règne de Louis XIV que la tentation gallicane va se formuler de la façon la plus insistante, et notamment sous la plume du grand Bossuet. La fameuse déclaration des quatre articles du 19 mars 1682 contient une proposition qui dépasse celle de l'autonomie du politique : « *Que, quoique le Pape ait la principale part dans les questions de foi et que ses décrets regardent toutes les Églises et chaque Église en particulier, son jugement n'est pourtant pas irréfutable à moins que le consentement de l'Église intervienne.* » Avec la distance du temps, on peut juger que la querelle a été arbitrée avec la fin des États pontificaux, la prise de Rome et surtout, la tenue du concile Vatican I, même si celui-ci fut prématurément conclu par la guerre de 1870. En perdant son pouvoir politique, le successeur de Pierre trouvait sa pleine légitimité dans l'ordre spirituel. Le paradoxe veut qu'en s'inclinant ainsi devant la requête gallicane, le concile la contredisait en même temps en définissant le dogme de l'infailibilité dans ses justes proportions et sa portée uniquement doctrinale.

Gérard LECLERC

Étienne de Silhouette, ou l'itinéraire d'un proscrit

Tout le monde connaît son patronyme mais personne ne se souvient de lui. Silhouette a d'abord été un philosophe, auteur d'essais politiques commentés, puis un contrôleur général des finances proche du peuple et audacieux. Trop audacieux en vérité. Au point d'être effacé de l'histoire par ses ennemis.

Né à Limoges en 1709, année de grand froid et d'épidémies, Étienne de Silhouette appartient à la noblesse locale. Son père est trésorier principal des guerres et directeur général des recettes de la ville, des fonctions honnies des pauvres, criblés de taxes. À l'âge des études, qu'il effectue chez les Jésuites, Étienne fait montre d'une grande curiosité pour les sciences et d'une franche sensibilité pour le sort des plus humbles, à rebours de tout déterminisme social. Érudit précoce, imprégné de la pensée orientale de Confucius, il publie dès 1729 une première étude : *Idée générale du gouvernement et de la morale des Chinois*. Au cours d'un voyage initiatique accompli au sud de l'Europe d'avril 1729 à janvier 1730, il approfondit encore sa pensée politico-économique. Ses longs trajets en voiture lui ayant laissé tout le loisir de découvrir les sociétés et les systèmes politiques rencontrés au fil de son périple, Silhouette rédige en quelques mois *Voyage de France, d'Espagne, de Portugal et d'Italie puis Réflexions politiques de Baltasar Gracian*. Le jeune aventurier place son intelligence au service d'une ambition non dissimulée. Et il atteint son objectif. Ses essais font parler dans les salons, les journaux lui consacrent des critiques plutôt élogieuses et certains grands esprits de son temps, dont Montesquieu, lui accordent désormais leur estime.

Silhouette contre la finance

Quoiqu'il apparaisse dans ses écrits comme un homme pudique et frugal, Silhouette attire l'attention de la marquise de Pompadour et devient probablement son amant. Encore jeune et belle, Jean-Antoinette Poisson n'est déjà plus la maîtresse du roi mais son influence auprès de celui-ci reste intacte. Son nouveau protégé accumule diverses missions jusqu'à devenir en 1749 intendant général du duc d'Orléans. Un rapport d'expertise lui est confié en 1751 en tant que commissaire général auprès de la Compagnie des Indes. Il s'en acquitte brillamment par son sens de l'intégrité qui le conduit à dénoncer la corruption massive au sein de l'institution... Les talents économiques d'Étienne de Silhouette ne laissent pas Louis XV indifférent à l'heure où la France, déjà lourdement endettée, s'engage dans la ruineuse Guerre de Sept Ans (1756-1763). Le 4 mars 1759, grâce à l'appui de la Pompadour, Silhouette est nommé contrôleur général des finances du royaume. Il incombe à ce travailleur infatigable de remettre urgemment de l'ordre dans les deniers publics.

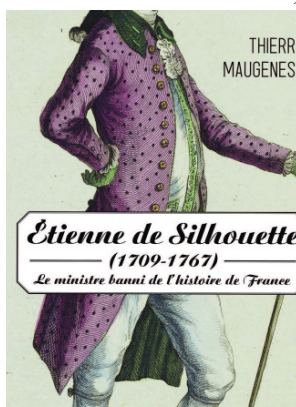
La situation financière de l'État est alors catastrophique. Sous son ministère, une suite de mesures fiscales frappe la noblesse prise au dépourvu. Silhouette retire les pensions perçues indûment par douze mille courtisans (un quinzième des ressources de l'État) et supprime les privilèges fiscaux non justifiés de la noblesse. Louis XV signe les textes et conserve sa confiance en son ministre, malgré les jérémiades poussées au cœur de la cour. À Versailles, c'est une véritable révolution.

Disgrâce et oubli

Les adversaires farouches de la politique menée par Silhouette, parmi lesquels Choiseul, exercent des pressions inlassables sur Louis XV et manient habilement l'arme de la calomnie. Ils seront les plus forts. Le 20 novembre 1759, le contrôleur général des finances, celui dont on chantait quelques mois plus tôt les louanges partout dans les rues du royaume – de nombreuses comptines et chansons en attestent – doit quitter ses fonctions... Il s'établit jusqu'à sa mort dans son domaine de la Bry. Même éloigné du pouvoir, il subit les affronts, les lazzis, la diffamation de l'aristocratie et de certains penseurs qui virent leur cuti opportunément. Voltaire en est un. Ses rivaux s'assurent qu'il ne subsistera rien de son passage au gouvernement. Ils vont jusqu'à faire pression sur les publicistes et les éditeurs. Personne n'ose par la suite s'en réclamer, pas même ceux qui, tel Necker, partagent en partie ses idées économiques.

Que reste-t-il aujourd'hui d'Étienne de Silhouette ? Bien sûr, un vocable qui désigne par antonomase une figure esquissée, une ébauche ou un profil. Ce qui était une moquerie est devenu un nom commun neutre et courant. Mais le plus troublant est bien le désert historiographique qui entoure aujourd'hui encore le personnage. Hors des archives de la BNF, quelques rééditions de ses œuvres existent, chez des éditeurs confidentiels. Aucun ouvrage majeur ne lui a été consacré. Seulement une thèse de doctorat rédigée au début du XX^e siècle par Maurice Guillaumat, un historien oublié. Par bonheur, un récit biographique tout récent signé par le romancier Thierry Maugenest (*Étienne de Silhouette*, Ed. La Découverte, 2018) permet de rétablir un peu la mémoire d'un ministre singulier, d'un visionnaire qui aurait pu changer le cours de la monarchie française s'il n'avait trouvé sur son chemin une noblesse aveuglée par la préservation de ses intérêts immédiats.

Casimir MAZET



Étienne de Silhouette
(1709-1767)
Le ministre banni de l'histoire de France

Appel à la souscription

Cher lecteur,

Il y a un mois, environ, par courrier, nous faisons appel à votre générosité pour nous aider à boucler le budget annuel de *Royaliste* et envisager plus sereinement son avenir proche. À ce jour, nombreux sont ceux qui y ont donné suite. Néanmoins, nous sommes encore en deçà des retours habituels et la somme recueillie, bien que conséquente, est inférieure à celle escomptée. Nous vous rappelons que nous avons besoin de 10 000 euros pour boucler notre budget et terminer l'année en équilibre. Nous nous permettons donc de vous solliciter une nouvelle fois, en étant persuadés que vous saurez répondre positivement à ce nouvel appel.

Notre situation financière est certes stabilisée, mais elle ne nous permet encore pas de mener à bien tous les projets de développement que nous avons dans nos cartons. Nous sommes d'ores et déjà en mesure de vous annoncer le lancement, dès la rentrée, d'une nouvelle maquette plus aérée, mieux illustrer, avec de nouvelles rubriques afin de tenir compte des attentes dont vous nous faites part régulièrement. Nous souhaitons également créer, au cours du premier semestre 2020, un site *Royaliste* qui nous permettrait d'assurer une réactivité par rapport à l'actualité que la parution bimensuelle ne permet pas. Or, l'état de nos finances ne nous le permet pas encore.

Notre présence est d'autant plus importante que, en cette période de bouleversements économiques, sociaux et écologiques, nous nous devons de diffuser le plus largement possible nos analyses et nos propositions – auxquelles contribuent de nombreux acteurs et observateurs de la vie politique. La France traverse une crise profonde révélée par le mouvement des Gilets jaunes, mais qui était déjà en germe depuis plusieurs années ; l'Union européenne est à l'agonie, incapable de se penser un avenir sans renier les critères du traité de Maastricht, et le monde, déstabilisé par la guerre commerciale à laquelle se livrent les États-Unis de Donald Trump et la Chine de Xi Jin Ping ; le système ultralibéral est à bout de souffle et un « nouveau monde » peine à se mettre en place. Enfin, les initiatives du Prince Jean se multipliant depuis son avènement à la tête de la Maison de France, nous aurons à leur donner un écho et à les relayer dans les meilleurs délais. Sachant pouvoir compter sur vous, nous vous remercions par avance

Yvan Aumont
Directeur général
Directeur de la publication

Bertrand Renouvin
Directeur politique de
Royaliste

Nicolas Palumbo
Président du comité
directeur de la NAR

Brèves

Burundi, le 27 mai : Le président Pierre Nkurunziza a ordonné que soit réinstallé sur tous les monuments officiels, l'ancienne devise royale « Dieu, Roi, Burundi » (Imana, Umwami, Uburundi). La presse et l'opposition ont dénoncé la volonté du dirigeant de vouloir restaurer la monarchie abolie en 1966 en faveur de la maison royale ou pour lui-même. Les monarchistes occupent des postes importants au sein du gouvernement actuel qui entretient des relations étroites avec la maison royale des Ntare.

Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse électronique :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

Chèques à l'ordre de : «Nouvelle Action Royaliste». Adresse : Bloc C - Boîte 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi de l'année universitaire, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

La conférence commence à 20h très précises (accueil à partir de 19h30).

Entrée libre, une participation aux frais de 2 euros est demandée. La conférence s'achève à 22h. Une carte annuelle d'abonné des mercredis (12 euros) permet d'assister gratuitement à tous les mercredis.

Après la conférence, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner : 7 euros).

Le mercredi 12 juin, Fadi El Hage nous présentera son livre *Le sabotage de la noblesse*.

Pour s'inscrire, merci de téléphoner à ce numéro : 06 43 11 36 90.

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.A.L. 13
36-38, rue Sibuet
75012 Paris
Tél. : 06 43 11 36 90

Directeur de la publication

Yvan Aumont

Directeur politique
Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint
Christophe Barret

Rédacteur en chef
Marc Sévrien

Com. paritaire : 05 14 - G 84 801
ISSN : 0151-5772

Imprimerie spéciale de la NAR

La double impuissance

La campagne pour les élections européennes (1) s'est terminée par une petite défaite tactique d'Emmanuel Macron - 0,9% d'écart entre La République en Marche et le Rassemblement national – mais son avantage stratégique est incontestable. Les lourds échecs des Républicains et de La France insoumise confirment que le conflit majeur n'oppose plus la droite et la gauche mais deux blocs politiques et sociaux.

D'un côté le bloc oligarchique qui s'est donné Emmanuel Macron pour chef. Il réunit des hiérarques de droite et de gauche, l'élite des affaires et des médias ainsi que les bourgeoisies anciennes et nouvelles qui habitent les métropoles raccordées au marché mondialisé.

De l'autre, le bloc populiste animé par Marine Le Pen. Il regroupe, sur le mode protestataire, une partie importante du peuple des opprimés, des humiliés, des relégués dans la France périphérique qui a été trahi par les partis de gauche et qui n'a pas d'autre choix électoral que le national-populisme.

Emmanuel Macron et Marine Le Pen ont également intérêt à cultiver ce schéma et à le durcir en vue de l'élection présidentielle. On va ressortir la « question de l'immigration » en vue de réactiver les bonnes vieilles polémiques que des attentats islamistes viendront ponctuer, en cherchant à arrondir sa pelote électorale. La République en Marche tend déjà les bras à la droite libérale et aux chefs écologistes alors que le Rassemblement national ne prendra que de petits poissons « souverainistes » dans son épuisette. Sur le papier, les jeux sont faits : le bloc oligarchique sera vainqueur dans la guerre de classe qu'il mène contre la France populaire – qu'elle vote ou non pour les nationaux-populistes.

Il va presque sans dire que les trajectoires partisans sont exposées à toutes sortes d'aléas que nous aurons à examiner au fil de la conjoncture. Pour le moment, c'est l'illusion du mouvement qui doit être dissipée. Nous voyons deux blocs se précipiter l'un contre l'autre en vue de la bataille décisive de 2022. Mais ce sera le choc de deux impuissances.

Jean-Marie Le Pen était le bénéficiaire matériel et symbolique d'un populisme rentier. Sa fille a re-

pris l'affaire et gère son capital avec prudence. Le Rassemblement national a effacé de son programme les diatribes contre l'euro et contre l'Union européenne qui, selon les sondages, inquiétaient trop de gens. Il lui paraît suffisant de cultiver la peur des immigrés et des islamistes tout en protestant contre l'austérité. Mais ce n'est pas un discours social-libéral respectueux du carcan monétaire qui permettra de libérer la France de la tutelle bruxelloise, si par extraordinaire le Rassemblement national arrive au pouvoir et parvient à y rester.



L'impuissance oligarchique est d'une autre sorte. Après 1983, une partie croissante de la classe dirigeante a abandonné ses pouvoirs de décision à Bruxelles, à Berlin, à Francfort, à l'OTAN... moins par idéologie que par paresse, fatalisme, lâcheté. Elle y a gagné un confort grassement entretenu par ses liaisons affairistes et savoure les subtiles douceurs de l'irresponsabilité. La monnaie, le commerce, l'industrie, ce n'est plus son affaire et quand ce n'est pas « l'Europe » qui opère, c'est le Marché qui impose les « réformes » au nom de la « compétitivité ». La politique, c'est pour elle un sport d'aristocrate qui consiste à conquérir les palais officiels et à se disputer les places. Si l'on se hait, c'est entre-soi. Le peuple ne mérite - Emmanuel Macron est le premier à le dire ouvertement - qu'indifférence et mépris.

Pour mettre fin au jeu des deux blocs d'impuissance, il faudrait un mouvement social de très grande ampleur. Le Rassemblement national révélerait alors son caractère foncièrement réactionnaire, et il y aurait chance de voir se constituer un bloc populaire capable de vaincre l'oligarchie. La révolte des Gilets jaunes annonce ce bouleversement des lignes de front. Emmanuel Macron et ses groupes de soutien l'ont pressenti et la répression violente des manifestations de ces derniers mois est un avertissement : si ses intérêts sont menacés, l'élite du pouvoir, des affaires et des médias cherchera son salut dans un autoritarisme radical.

Bertrand RENOUVIN

(1) Cf. l'analyse, ici résumée, que j'ai publiée sur mon blog le 28 mai : <http://www.bertrand-renouvin.fr/apres-les-europeennes-la-guerre-des-classes-chronique-150/>